L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 1er SEPTEMBRE 1889.

Théâtre de l'Opéra.

On trouvera dans nos colonnes de ce jour une annonce relative à l'Opéra, qui nous est transmise par M. Nippert, représentant M. Mangé pendant son séjour à Paris.

Nous avons jusqu'ici dit tout ce qu'il y avait à dire sur la formation de la troupe, dont le cadre sera complet sous peu, s'il ne l'est déjà.

Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet non plus que sur les transformations par lesquelles passe actuellement le théâtre de la rue Bourbon; transformations dont nous avons longuement parlé ici.

Les travaux s'y poursuivent plus activement aujourd'hui que précédemment; il importe, il est urgent que ce mouvement aille crescendo. Il reste immensément à faire, nous le répétons ; pas une minute à perdre, et il se pourrait même qu'il devint bientôt indispensable d'empiéter sur les heures de la nuit pour achever tout ce que l'on a en vue.

Il est à désirer que la salle soit livrée le 25 octobre; époque vers laquelle arriveront les artistes et où elle fera grand besoin pour la mise en train, pendant ce travail capital, ce travail si minutieux des premières répétitions d'un personnel dont les membres ne se sont pas encore [illegible] sur la même scène.

[illegible]age.

Très coquettement parée hier l'Eglise St-Augustin ; très brillamment éclairé son maître-autel. Un peu avant six heures la plupart des bancs étaient occupés et l'assistance se composait surtout de représentants de la société louisianaise et française.

Des amis et bon des curieux qui s'étaient rendus là avec empressement, afin d'assister au mariage de Mlle Rose M. Simon, fille de l'estimable secrétaire de la Société française de Bienfaisance Mutuelle, et de M. James P. Briant, appartenant à l'une des familles les plus anciennes, les plus considérées des Attakapas.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Père Subileau, un prêtre depuis longtemps en possession du respect, de l'affection de tous ses paroissiens. Il a adressé une courte allocution, heureuse comme forme, comme fond, aux jeunes gens qu'il unissait. Ses bonnes paroles ont vivement impressionné et les mariés et les auditeurs.

A la suite de cette cérémonie imposante dans sa simplicité, il y a eu réception à la résidence des parents de la mariée, qui portait à ravir une toilette du meilleur goût.

Il va sans dire qu'on s'empressait autour d'elle, autour de M. James P. Briant, pour leur souhaiter à tous deux tout ce qui fait aimer la vie. A ces vœux nous joignons les nôtres.

Cette réception a été pleine d'entrain, de cordialité; il n'en pouvait être autrement en présence du charmant accueil qu'on trouvait là et de cette aurore de bonheur qu'on se plaisait à saluer.

West End.

Ce soir, avant dernier concert du dimanche ; programme brillant ; une véritable mosaïque des genres variés et multiples qui composent le répertoire de l'orchestre dirigé par M. Lenfant.

Puisque nous avons écrit ce nom : Lenfant, et au risque d'être accusé de céder à une velléité de calembourg, disons que l'enfant joue souvent son rôle au moment le plus inattendu et le joue, pardieu! fort intelligemment. Le jeune Gaston Nippert nous l'a prouvé une fois de plus, hier au West End. Entre deux parties du concert, le petit bibliothécaire de l'orchestre—ce sont ses fonctions—s'est montré au centre du Pavillon et là, s'adressant à l'un des instrumentistes, M. Jules Wangler, cornetiste, artiste louisianais, il l'a salué de quelques paroles, fort bien trouvées, ma foi! fort bien dites aussi, et a terminé son allocution, en lui remettant, au nom de ses nombreux camarades de l'orchestre, un coquet étui, contenant un objet plus coquet encore : un fer à cheval en or, ornementé de petites roses et rubis, avec le nom de M. Wangler et la date de la présentation. *Good luck !*

Or, nous vous l'affirmons, le plus troublé des deux, en cette occasion n'était pas l'enfant.

M. Jules Wangler, artiste sympathique, modeste, que les habitués du West End connaissent depuis plusieurs saisons, était absolument pris par surprise; si bien qu'un instant il put croire à l'une de ces fumisteries auxquelles on se livre parfois dans la famille artistique.

Puis, bien forcé de reconnaître qu'il se trouvait en présence d'un témoignage sincère d'estime, d'affection, qui lui venait de ses camarades, par l'intermédiaire d'un orateur en herbe, mais très carré ment campé, il put à peine vaincre assez son émotion pour balbutier quelques paroles de remerciment.

Nous sommes heureux d'avoir à noter ici l'incident—un acte de bonne confraternité.

A Milneburg.

Nous l'avons dit: Milneburg sera en fête aujourd'hui. En effet deux sociétés y ont pris rendez-vous pour leurs membres et leurs invités; ce sera un vis-à-vis de réjouissances.

Le "Silver Cornet Brass Band" donnera un Pique-Nique au Jardin Boudro et l'Orphéon Français une fête en plusieurs parties à l'Hôtel Washington. Il y aura, à celle-ci, jeux de toutes sortes, musique instrumentale, pendant la journée ; le soir concert, feu d'artifice et bal.

—Le Olympic Rifle Club fera aujourd'hui même l'ouverture de son nouveau local. Il y aura tir à la carabine, dont le vainqueur recevra la médaille Hech Landeee.

Nos remerciments pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

POUR PIANO.—Nos remerciments à M. Junius Hart, rue du Canal 191, pour deux morceaux de piano: une polka brillante (*La Petite Mariée*), arrangée pour piano par M. Arban, le chef d'orchestre qui jouit d'une si grande vogue à Paris; et *Valse brillante*, tirée d'une œuvre remarquable de Camille Saint-Saëns: *Le Timbre d'argent*, que le célèbre compositeur a transcrite, lui-même, pour piano.

PIANO ET CHANT.—Nous devons à la maison L. Grunewald l'envoi des deux compositions suivantes: *Hector March* de Fred. T. Baker et: *Is it Rhely? Oh dear, no!* chansonnette avec chœur; paroles de M. John Cooke, Jr.; musique de M. W. C. Eaton.

PHILIP WERLEIN.—Une mazurka: [illegible], de M. Henry Wehmann; *Lasse du Amour*, schottisch de M. Juventino Rosas, tel est l'envoi dont nous avons à remercier aujourd'hui la maison Philip Werlein, 135 rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er Sept. 1889.—Indications: Pour la Louisiane: averses locales, température stationnaire, vents d'est.

Température du 31 août 1889.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Maison Gersonkl et Bereman.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Peter Nelson à Mlle Pauline Steputch.
John Bauer[illegible] à Mlle Amelia Boyer.
George Kistler à Mme Vve Catherine Depka.
Angelo Majori à Mlle Francesca Navaleta.
John R. Welsh à Mlle Camelia [illegible].

Naissances.

Mme Giacomo Ferrettero, un garçon.
Mme Antonino Colomari, un garçon.
Mme Natalia Colomari, un garçon.
Mme John G. Davidson, une fille.
Mme Bartolomeo Briggi, une fille.
Mme Chas. F. Frink, un garçon.
Mme Joaquin Fagnac, un garçon.
Mme François Dasty, une fille.
Mme John Galan, une fille.
Mme Peter Wagner, une fille.
Mme Wm. Joubert, un garçon.
Mme Edward J. Hernandez, un garçon.
Mme Simon Pfister, un garçon.

Décès.

Bettie L. Blanchard, 3 mois, 294 rue Gasquet.
Nicholas Sianota, 72 ans, 111 rue Carondelet.
Octave de Armas, 35 ans, 352 rue Nord Villeré.
Marie O. Abbrier, 4 mois, 75 rue St-Bernard.
Enfant mâle de Marie Cooper, 6 jours, 141 rue Franklin, Alger.
Matthew Glebe, 11 mois, rues Louisa et Morales.
August Kieffer, 25 ans, Osyka, Miss.
C. Albert Faccede, 29 ans, 242 rue du Canal.
Barthelemy Gineo, 7 jours, 266 Chemin du Bayou.
Veuve Mary Johnson, 60 ans, 307 rue Tchoupitoulas.
Louis Guillier, 11 mois, 1620 rue Tchoupitoulas.
Mlle E. J. B. Smith, 44 ans, 386 rue Prytanée.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

G. Brink et autres à C. Genella, un terrain borné par les rues Magasine, Milan, Marengo et Camp, $1,975.

Les mêmes à K. Spensel, un terrain borné comme le précédent, $1,075.

T. Lafon à Wm Kinberger, deux terrains bornés par les rues Camp, Milan, Magasine et Berlin $2,150.

M. Griffin à Mme E. Troisgros, un terrain borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne et Bienville, 124.20.

B. F. Flanders à R. G. Bush, deux terrains bornés par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et St-André, $8,000.

Mme C. P. Goodrich à Wm Palfrey, un ilet de terre borné par les rues Prytanée, Pitt, Soniat et Dufossat, $2,300.

J. Corneille au Firemens Building Association, un terrain borné par les rues St-Claude, Féliciana, Marais et Montégut $300.

J. S. Richard au Peoples Homestead Association, deux terrains bornés par l'Avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Jena $2,040.

Peoples Homestead Association à Bruce, Fleming, Kline la propriété qui précède $2,400.

Mlle C. J. Hackney à J. H. Commiff deux terrains bornés par les rues Camp, Quatrième Magasine et Washington $3,300.

F. Camors à J. Breffel deux terrains bornés par les rues Breslaw, Long, Toledano et l'Avenue de la Louisiane $150.

Cour Civile.—Les successions Marguerite McAuley, Elizabeth Matthews et Otto Hantz sont ouvertes.

J. G. Spor contre le bureau des assesseurs, pour obtenir une réduction.

La Banque Nationale de la Louisiane contre Eliza L. Thompson, pour $15.

La Banque des Citoyens contre P. Boissonneau, pour $1,132.

Henry W. Benjamin contre Mme François Bienvenu pour $300.

N. A. Simons contre J. N. Hardy pour empêcher une vente pour taxes.

E. L. Bemiss contre le même dans le même but.

Mme et M. Keaghey contre D. Negretto pour empêcher la mise en possession de certaine propriété.

Départ du Dr E. Laplace.—Le Dr Ernest Laplace qui commençait à se faire ici une place brillante parmi ses collègues du Corps Médical, vient de voir ses sérieuses études comme pathologiste, récompensées par l'invitation qui lui a été faite de se rendre à Philadelphie pour occuper au Collége Médical de cette ville, une chaise de pathologie.

Devant ce jeune docteur plein de promesses, s'ouvre une brillante carrière que ses études consciencieuses lui permettront de remplir dignement.

Le Dr Laplace a été des premiers à étudier la méthode Pasteur et le premier à la Nouvelle-Orléans il a fait des expériences avec l'élixir Brown-Séquard. En celui-ci, il a foi comme tonique pour ceux qui sont atteints de rhumatismes et de maladies de la moëlle épinière.

Son départ causera de sincères regrets à ses nombreux amis dont les meilleurs souhaits l'accompagnent à son nouveau poste.

Trouvé.—On a trouvé, il y a quelques jours, dans un train du West End, une montre de dame, en or, ayant d'un côté deux figurines et de l'autre un paysage, émaillés. La réclamer au poste central.

Blessé.—Hier matin, à 10 heures 30, un nègre du nom de H. J. Clarke, qui coupait du bois dans les marais de la paroisse Jefferson, s'est blessé au pied droit. Il a été transporté à l'hôpital à son arrivée par le ferry de la rue Jackson.

Le feu.—Hier à 2 heures de l'après-midi le feu a pris sur le derrière du No 392 de la rue Melpomène, chez M. F. Klumin, causant $200 de dommages. Le feu a été causé par un tuyau de cheminée en mauvais état.

Noyé.—On a repêché hier matin, au pied de la rue Louisa, le corps d'un jeune nègre inconnu, âgé d'environ 12 ans.

Résistance aux agents.—Hier soir entre 9 et 10 heures, tandis qu'il essayait d'arrêter un nègre du nom d'Henry Rowell, encoignure Press et Urquhart, l'agent Cullen a été attaqué avec une chaise par la femme de Rowell, qui pendant ce temps a réussi à s'enfuir.

Il a toutefois arrêté la femme à défaut du mari, mais celui-ci est à son tour venu à son secours, armé d'une hache avec laquelle il a blessé l'agent à la tête. Il s'est enfui de nouveau, mais sa femme a été maintenue en état d'arrestation.

Chute.—Hier à 3:30 heures P. M. un nègre du nom de Murtile Boute, âgé de 36 ans, qui travaillait rue Galvez entre Esplanade et Kerlerec, est tombé d'un échafaudage élevé de quinze pieds du sol et il s'est démoli une côte sur un piquet.

Autres chutes.—Hier à 5 heures de l'après-midi, Edgar Télesphore, un enfant de couleur âgé de trois ans, est tombé et s'est cassé le bras gauche au-dessous du coude, chez ses parents, rue Poland, près Hôpital.

—A 5 heures 30 un nommé John Henry, âgé de 49 ans, matelot à bord du steamboat "Aldo" ancré dans le cale[illegible], à Alger, a perdu l'équilibre tandis qu'il étendait une bâche sur la dunette et tombant en arrière il s'est fracturé le crâne et a expiré à l'hôpital à 7 h. 30.

Affaires municipales.—Le maire et le trésorier Hardy, commissaires du fonds des écoles McDonogh, ont autorisé le Bureau des Ecoles à commander $3,382 de mobilier pour l'école de la rue de l'Esplanade et l'école McDonogh No 23 de Carrollton.

—Le maire est d'avis que le seul moyen de résoudre la question des bestiaux errants est d'ordonner qu'ils soient tenus dans des enclos. Il demandera l'adoption d'une ordonnance à cet effet.

—Le commissaire pro tem. des travaux publics a reçu une protestation des habitants de la rue St-Charles contre le dépôt de terre fait par la Rosetta Gravel Company à mesure qu'elle l'extrait des rues en réparation dans le voisinage.

—Le directeur de la Compagnie déclare être dans son droit tant qu'il n'obstrue pas le drainage et n'empêche pas la circulation.

—La Firemen's Charitable Association est à court de $600. Son fonds de secours ayant été épuisé par les nombreux décès de pompiers. Elle va recourir soit à une grande fête, soit à un emprunt pour former un nouveau fonds.

—Recettes du Bureau d'Enregistrement des hypothèques pour taxes (Bureau du Contrôleur), pour le mois d'août $361.

—Promulgation d'ordonnances pendant le mois d'août: $68 75.

—Recettes du voyer pour permis de bâtir délivrés pendant le mois d'août, $51.

—Le trésorier de la ville, M. Hardy, qui a subi tout dernièrement une opération à l'Hôtel Dieu, se rétablit promptement et ses amis seront bientôt admis à lui en témoigner leur plaisir.

Recettes des recorders.—Pendant le mois d'août:

Recorder	Murphy	$496 50
"	Dreux	272 00
"	Landry	274 50
"	Smith	143 00
"	Lee	70 50
	Total	$2064 50

Pour la semaine finissant le 31 août:

Recorder	Murphy	$101 00
"	Dreux	204 50
"	Landry	125 50
"	Smith	27 50
"	Lee	28 50
	Total	$487 00

Paragraphes.—Au nombre des personnes qui sont parties hier, pour New York, se trouvaient Mme D. Lopez, Mademoiselle Blanche Lopez et M. le Docteur Oscar E. Lopez, Mère, fille et fils se rendent dans la grande métropole américaine pour y faire visite à leur parente, Mme H. Runkel. Nous leur souhaitons un aimable séjour et un heureux retour.

—La chaîne en or mise en loterie par M. Victor Ader a été gagnée par le No 24 et peut être réclamée au salon de M. Tujague, en face du marché français.

—Les agents signalent la négligence des ouvriers qui enlèvent les piliers du quai du Pacific R. R., et qui les coupent au lieu de les arracher, en laissant ainsi une partie sous l'eau.

—Le maire a informé le chef de police d'avoir à faire fermer l'établissement de M. A. Boniol, qui a organisé une loterie chez lui, encoignure Bordeaux et Constance.

—On a informé les personnes qui ont des ponts jetés sur les ruisseaux d'avoir à les faire enlever parce qu'ils nuisent au drainage.

—La police a reçu des plaintes contre une bande de jeunes gens qui s'assemblent tous les soirs aux encoignures des rues Chippewa, Constance et Washington et troublent la paix publique. Walter O'Mealey et John Harris, deux de ces individus, ont été arrêtés et condamnés l'un à $25 ou 30 jours, l'autre à $2.50 ou 5 jours.

—Wm Walker a été arrêté pour être passé en voiture sur le terrain neutre de la rue Claiborne.

—Un négrillon nommé Ernest Baptiste est tombé dans les escaliers chez M. Tillermann, rue Douzième No 126 et s'est démis la hanche gauche.

—Un nommé Frank Sanders, qui était entré dans une maison borgne, rue Franklin No 13, y a été volé de $6. Une nommée Susie Brown a été arrêtée pour ce vol.

—Les employés des fourrières, en tournée à Alger, ont capturé 5 vaches à Mme Packard, qui les avait envoyées boire au fleuve sous la conduite d'un jeune nègre.

—On a repêché hier au pied de la rue Louisa, le corps d'un nègre dont on n'a pas reconnu l'identité.

—M. Rosenthal, entrepreneur, a été condamné à $20 d'amende pour avoir commencé à construire un immeuble sans le permis réglementaire.

—Le juge Baker a recommandé la commutation de peine de Louis Franchon, déclarant suffisante la peine des travaux forcés à perpétuité.

—Un jeune homme du nom de Charles Stanton, ayant rencontré dernièrement dans une rue de New York, une jeune fille nommée Fannie Mardel, qu'il connaissait et qui très probablement était sa parente, l'a embrassée sur la joue après lui avoir donné une poignée de main. Deux ladies—vieilles filles ou puritaines—qui passaient alors, furent tellement scandalisées qu'elles appelèrent un policeman et firent arrêter les jeunes gens. Ces derniers ont dû comparaître devant la Cour de police qui s'est empressée de les faire relaxer en déclarant qu'il n'existait pas de loi pour punir le prétendu délit dont ils étaient prévenus.

Petit dictionnaire drolatique :

Anniversaire.—L'échéance du cœur.
La beauté.—Une enseigne.
Mari.—Engagé volontaire.
Palissandre.—Arbre d'Amérique dont [illegible] les amans mettent les cendres.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

(New-York, le 1er Août 1888. 123 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Messieurs:—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collége, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment sans bon[illegible] et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 31 août—Le trois pour cent est coté à 85 francs 32 1/2 centimes.

La grève en Angleterre.

Londres, 31 août—La [illegible] et leurs patrons.

M. John Burns a harangué, ce matin, les grévistes [illegible] [illegible] [illegible].

Londres, 31 août—Pas de règlement possible du différend de la grève au jourd'hui.

Les compagnies des Docks discutent d'autres propositions autorisées des grévistes.

Londres, 31 août—M. Burns a demandé et obtenu le consentement des grévistes à autoriser leurs chefs à accepter les termes qui pourraient être suggérés.

Londres, 31 août—M. Burns a eu aujourd'hui une conférence avec les compagnies des Docks et a soumis à celles-ci la proposition qui a été votée hier au meeting des grévistes.

Les compagnies des Docks ont publié un rapport dans lequel ils disent qu'après avoir examiné la proposition des grévistes, elles sont arrivées à la conclusion qu'elles ne peuvent l'accepter.

Mme Maybrick.

Londres, 31 août—Les autorités de la prison permettent à Mme Maybrick de prendre de l'exercice dans la cour de la prison.

Elle maintient toujours une attitude ferme et semble vouloir se résigner à cette vie de prison.

Mort du Baron Schimmelpenninck Vander Oye.

La Haye, 31 août—Le Baron Schimmelpenninck Vander Oye, président de la première Chambre des Etats Généraux, est mort.

L'auteur du manifeste anarchiste.

Berne, 31 août—M. Albert Nicolo, graveur, a avoué être l'auteur du manifeste anarchiste qu'on a fait récemment circuler dans toute la Suisse.

Il sera jugé en cette ville.

Les restes de Pascal di Paoli.

Londres, 31 août—Les restes de Pascal di Paoli, le célèbre patriote Corse, mort en exil en 1807, ont été exhumés du cimetière de l'église St-Pancras et envoyés en Corse.

Le Czar—Augmentation de troupes en Alsace-Lorraine.

Berlin, 31 août—On annonce officiellement que le Czar arrivera à Potsdam mercredi prochain et qu'il partira pour Fredensborg le 7 septembre.

Il a été décidé d'augmenter considérablement les forces militaires en Alsace-Lorraine.

Nouvelles de Berlin.

Berlin, 31 août—Une des mesures les plus importantes que le gouvernement doit soumettre au prochain Reichstag est celle que demande un crédit pour augmenter et réorganiser l'armée, en vue de l'accroissement continu des armements en France et en Russie.

Les radicaux demandent que l'on réduise le service militaire, mais le bureau de la guerre ne s'arrêtera pas à cette requête. Plusieurs pétitions ont été envoyées au gouvernement, émanant de l'Alsace-Lorraine, où il est demandé aux autorités de modifier les règlements relatifs aux passeports.

Jusqu'ici le gouvernement n'a fait aucune réponse. Des télégrammes de Copenhague disent que le Roi de Danemark est surpris du délai que met son gendre, l'Empereur de Russie, à rendre à l'empereur Guillaume la visite qui lui est due, et qu'il est anxieux de le voir accomplir cet acte de courtoisie.

La grève.

Londres, 31 août—Les directeurs des diverses compagnies ont refusé positivement de faire d'autres concessions. Pour le moment tout demeure dans le statu quo.

[illegible]

St-Pétersbourg, 31 août—On dit ici dans les cercles [illegible] que le gouvernement [illegible] [illegible] du prince de Monténégro [illegible] diverses banques [illegible] se montaient à plus de [illegible] roubles.

La [illegible] World.

New York, 31 août—Une dépêche spéciale d'Ottawa au World rapporte:

L'animation de la [illegible] [illegible] au différend relatif à la [illegible] ou à l'attitude que le gouvernement anglais affecte de prendre, relativement au dessein de la reine, provoquent aujourd'hui, le Parlement, a causé ici une grande indignation, car on s'attendait à ce qu'on laissât entrevoir la politique que Lord Salisbury prétend suivre dans cette affaire des pêcheries. Relativement au rapport publié que le bateau pêcheur *Black Diamond*, qui a été saisi, était propriété de citoyens des Etats-Unis, les fonctionnaires du département de la marine et des pêcheries disent qu'une enquête sera faite immédiatement, afin de savoir positivement quels en sont les propriétaires. Si de cette enquête il appert que la goëlette *Black Diamond* appartient entièrement ou en partie à des Américains, les intérêts de ceux-ci dans la dite goëlette seront confisqués immédiatement.

Les livres d'enregistrement au Canada portent que Morris Moses, résident de Victoria, Colombie anglaise, en est le propriétaire.

Mort du Col. R. N. Hudson.

Terre Haute, Ind., 31 août.—Le Col. R. N. Hudson est mort hier.

Il était âgé de 70 ans et avait occupé pendant quarante ans des postes élevés dans la politique.

Il remplissait les fonctions d'agent financier de l'Etat de l'Indiana à New York, lorsque la guerre éclata.

Chaleurs excessives.

Des Moines, Iowa, 31 août—Les derniers jours d'août ont été excessivement chauds. Jeudi le thermomètre marquait 100 degrés.

Madison, Wis., 31 août—Hier a été la journée la plus chaude de la saison, dans cette région.

Le thermomètre marquait 96 degrés à l'ombre.

Rockford, Ill., 31 août—Le thermomètre marquait aujourd'hui 100 degrés.

Victimes [illegible] de sécheries—La [illegible] de Tampico.

Mexico (via Galveston) 31 août—Huit personnes ont péri à Sempal, dans l'Etat de Hidalgo.

Une fabrique de soieries sera établie à [illegible].

Des ingénieurs ont commencé les travaux à la barre de Tampico.

Mort de M. William Emery.

Alfred, Me., 31 août—M. William Emery, qui était le candidat démocrate contre Thomas P. Reed, dans le premier district du Maine, l'année dernière, est mort ce matin.

Bandit capturé.

Milwaukee, Wis., 31 août—Une dépêche spéciale du *Republic* [illegible] [illegible], dit que [illegible] Black Bart, le bandit qui a pillé un train, a été capturé ici ce matin. Il a reconnu que les bijoux volés ont été trouvés en sa possession.

Collision.

Middleburg, Va., 31 août—Un train d'excursion se rendant à Burlington, a heurté, hier à huit heures et demie du soir, un train de fret, à huit milles au nord de cette ville, près de Brookville. Les deux locomotives et plusieurs wagons ont été démolis.

Voici la liste des tués et des blessés :

Le conducteur Hiram Hodgett, de Northfield; il laisse une femme et plusieurs enfants.

L'ingénieur William Emerge, de St-Albans; il laisse une femme.

W. S. Allen, chauffeur; laisse une femme et deux enfants.

Blessés: Arthur Hunt, de New Haven, a eu la jambe fracturée et plusieurs blessures à la tête; Charles Hunt, jambe cassée et lésions internes; Henry Perrin, de St-Albans, le conducteur Dutton, blessures graves; W. B. Chison, de St-Albans, ingénieur du train de fret.

Pétition de l'Union Militaire Irlandaise du Comte Carnot.

New York, 31 août—Ont fait circuler en ce moment une pétition parmi les officiers et membres de l'*Union Militaire Irlandaise*.

Cette pétition sera envoyée au président Carnot lui demandant de prêter à l'Union, l'un des drapeaux irlandais [illegible] [illegible] 11 mai 1744. Si le gouvernement français fait droit à cette requête, une députation d'officiers se rendra en France pour prendre charge de cette relique.

Petit dictionnaire drolatique :

Château en Espagne.—Propriété du domaine de la fantaisie.

Egalité.—Une douce plaisanterie qui consiste à se trouver égal à ses supérieurs et supérieur à ses égaux.

Goût.—La fleur du bon sens.

Médisance.—Un crible qui laisse passer le bon et retient le mauvais.

Solitude.—La meilleure des maîtresses.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

BUREAUX, [illegible], 84.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

AVIS IMPORTANT.

[illegible]

1er septembre 1889.

[illegible]

N. B.—Afin d'éviter les retards dans la transmission des documents, [illegible]

Le 1er septembre 1889.

Le Consul,

PAUL [illegible]

PEERLESS DYES [illegible]

Une Revanche.

Dernier descendant d'une noble et vieille famille de Bretagne, mais triste et sauvage de caractère, le baron Herval de Vaucoy ne s'était décidé à se marier que sur le tard, après avoir perdu tous les siens et pour assurer la continuation de sa race.

La jeune femme qu'il avait épousée étant morte la première année de son mariage, en mettant au monde un fils, le baron s'était alors renfermé dans son château de Vaucoy, vieux manoir féodal, situé sur la côte bretonne, au milieu d'un village de pêcheurs dont les cabanes restaient presque désertes huit mois sur douze, les pères, les maris et les fils partant tous pour la pêche de Terre-Neuve....

Depuis six ans, le baron Herval vivait donc ainsi, presque seul et se consacrant exclusivement à l'éducation de ce fils unique dont la santé délicate lui inspirait toujours mille inquiétudes.

Or, ce jour-là, assis devant sa table, au milieu de la grande salle gothique sur les murs de laquelle s'alignaient, graves et sévères en leurs cadres boisés, les portraits de tous ses ancêtres, le baron Herval feuilletait un manuscrit quand soudain une joyeuse voix cria du dehors:

—Père! Père!

Le baron se levant aussitôt, marcha vers la fenêtre, l'ouvrit et regarda.

Devant lui, sur la pelouse qui s'étendait au pied du château, un enfant, un garçonnet de sept ans, frêle et joli comme une fille avec ses longs cheveux bouclés, poursuivait un caniche. Le chien courait, sautait, bondissait, sans jamais se laisser attraper. L'enfant riait, tout essoufflé.

A cette vue, le visage austère du baron s'éclaira d'un sourire, et, d'une voix pleine de sollicitude:

—Ne cours pas si fort, André, dit-il alors, tu vas te fatiguer!

L'enfant s'arrêta et levant vers le baron ses jolis yeux bleus:

—Oh! père, si tu savais! fit-il, c'est Tom qui m'a pris ma balle et qui ne veut pas me la rendre!

Et comme le chien revenait sauter autour de l'enfant, la poursuite recommença.

Le baron Herval, resté debout près de la fenêtre, les regardait, pensif, lorsqu'une voix respectueuse le tira de sa contemplation:

—Pardon, monsieur le baron, dit un domestique en s'inclinant, mais c'est la Jacqueline, la femme au père Houdent, qui désire parler à monsieur.

Charitable au besoin, mais d'une nature hautaine, le baron ne recevait jamais les pauvres lui-même. Il répondit donc d'une voix brève:

—Dites-lui qu'elle s'adresse à mon intendant. Il verra ce que je puis faire.

Mais la porte s'ouvrit brusquement et une femme entra, à demi folle, tremblante, les mains jointes:

—Oh! monsieur le baron, c'est tout de suite, tout de suite qu'il faut que je vous parle! dit-elle.

Et sanglotant:

—Oh! monsieur le baron, ayez pitié de mon enfant, mon pauvre petit garçon, va mourir si vous ne m'aidez pas à le sauver!.... Il a la fièvre, il nous faut cent francs pour faire venir le médecin de la ville, et nous n'avons rien!.... Oh! nous vous les rendrons, monsieur le baron!.... Voyez-vous, si nous vous demandons c'est que nous n'avons pas eu de chance! Son père n'a pas pu partir cet hiver avec les autres, parce que il était malade!.... Puis la maladie du petit est venue!.... Nous avons tout dépensé!.... Il n'y a que le médecin qui pourrait le sauver!.... Mais il faut qu'il vienne tout de suite!.... Ayez pitié de nous, monsieur le baron, aidez-nous!.... Nous sommes des honnêtes gens, nous vous le rendrons!.... Mais ne laissez pas mourir mon pauvre petit garçon!.... Il n'a que quatre ans et il est si gentil!.... Si vous l'aviez vu, vous auriez pitié pour sûr, monsieur le baron!....

Elle parlait d'une voix entrecoupée, étouffant, bégayant et pleurant, à chaque mot. Le baron Herval la toisait, dédaigneux et ne comprenant guère ce que lui racontait cette femme. Il haussa les épaules et se reculant légèrement, car la pauvre malheureuse le touchait presque avec ses mains tendues et suppliantes:

—Adressez-vous à mon intendant, dit-il sèchement.

Puis, se tournant vers le domestique:

—Quant à vous, Jean, ajouta-t-il, je vous renverrai si vous laissez ainsi forcer ma porte par la première venue!

Il s'éloignait une partie, le baron gagna la pièce voisine.

La malheureuse mère se redressa, chancelante, et la voix sifflante:

—Oh! si mon petit meurt, le bon Dieu me vengera, dit-elle.

II

Le lendemain, la cloche de l'église tinta et réunit bientôt derrière le cercueil de l'enfant mort toutes les femmes du village. Quelques vieux pêcheurs suivaient aussi, hochant la tête tristement.

La Jacqueline avait voulu accompagner son petit jusqu'au cimetière; elle marchait maintenant, toute pâle, les yeux secs.

Son mari, le père Houdent, se tenait à côté d'elle, la tête courbée, et sa robuste poitrine soulevée de temps à autre par un long gémissement.

Les femmes causaient entre elles, à voix basse:

—Pauvre Jacqueline, disait l'une; elle aurait mieux fait aussi de s'adresser à l'intendant. M. le baron n'aime pas qu'on le parle à lui-même.

—C'est égal, disait l'autre. Les Houdent sont de braves gens, il aurait bien pu aider.

Quand tout fut terminé et que la dernière goutte d'eau bénite eût été jetée sur la tombe, la Jacqueline eut une nouvelle crise de désespoir et, s'abattant près de la terre nouvellement remuée:

—Oh! mon petit, mon pauvre petit, gémit-elle, dire que si l'on avait voulu, tu serais peut-être sauvé!....

III

Les jours suivants le village reprit son train de vie habituel. Les femmes cousaient et reprisaient; les vieux fumant leur pipe au frileux soleil d'avril et les enfants guettant déjà, au lointain, sur la grande mer, la première voile annonçant le retour annuel des pêcheurs.

Le baron Herval n'avait pas même su la mort du petit Houdent, absorbé qu'il était à présent par les premières études de son fils. L'enfant ayant secoué sa pris des forces sous l'influence du printemps, le baron avait voulu en profiter pour commencer son instruction, et tous les matins, une leçon de lecture faisait déjà se pencher sur le même livre, la tête grisonnante du père et la tête blonde de l'enfant.

L'après-midi le petit André avait sa liberté, liberté dont il profitait souvent pour se sauver hors du château et pour aller jouer sur la grève avec les autres enfants du village; escapade hardie que les domestiques cachaient d'ailleurs soigneusement au baron Herval.

Donc, un des premiers jours de mai, le petit André s'ennuyant dans le château s'était sauvé à propos de gagner le bord de la mer. Tom, son caniche, l'avait suivi, et tous deux s'amusaient à courir le sable, l'enfant avec sa pelle, le chien avec ses pattes, en attendant l'arrivée de leurs camarades habituels.

Mais le ciel était sombre, la mer houleuse et, plus expérimentés que l'enfant du châtelain, les enfants du village prévoyant un orage ne vinrent pas ce jour-là.

Alors, au bout d'une heure, le petit André s'ennuya et se mit en quête de distractions. Il en trouva bien vite une. Un bateau était là, amarré au bord du rivage; ce serait bien amusant de monter dedans! Et l'enfant, inconscient du danger, sauta dans la frêle embarcation, non sans mouiller quelque peu ses fines bottines dans l'eau de la mer.

Puis quand il fut installé dans le bateau, bien assis sur le banc, ses cheveux blonds fouettés par le vent, le petit André appela Tom. Mais le bon caniche n'aimait pas l'eau; il allait et venait maintenant sur la grève, inquiet de voir son jeune maître si loin, car la barque, secouée et soulevée par les flots, s'éloignait de plus en plus du rivage, tirant avec force sur son amarre.

L'enfant, lui, tout joyeux de se sentir balancé sur l'eau, riait et criait :

—Viens donc, Tom, viens donc petit....

Mais lorsque les nuages brusquement amoncelés eurent obscurci le ciel et lorsque le premier grondement de tonnerre eût déchiré les airs, la scène changea.

L'enfant prit peur, courant affolé dans la barque et se penchant imprudemment à droite et à gauche, en appelant "mon père" d'une voix angoissée, tandis que le chien hurlait lamentablement.

Pendant ce temps, au château, le baron Herval achevait sa correspondance, quand un coup de tonnerre plus violent que les autres le fit soudain tressaillir. Il y avait bien longtemps qu'il n'avait entendu la voix d'André, cette voix joyeuse, si douce à son cœur attristé. Il sonna:

—Où donc est mon fils? demanda-t-il.

Le domestique balbutia:

—Monsieur le baron, M. André s'est éloigné, mais on est parti à sa recherche.

Le baron se précipita.

—Eloigné! Et où? Et comment?

En une minute, sur l'ordre du baron, le château et le parc furent parcourus et fouillés en tous sens, mais vainement, hélas!

Alors quelques-uns des domestiques descendirent vers le village, tandis que, mû par un pressentiment, le baron Herval se dirigeait vers la mer avec les autres. A peine arrivaient-ils sur la grève, qu'un cri, un long cri de détresse leur parvint, recouvert aussitôt par le tumulte des vagues qui mugissaient furieuses et déchaînées.

—André! André! cria le baron.

Mais rien ne lui répondit. Une vague venait de faire sombrer la barque, emportant en son reflux le corps de l'enfant évanoui....

—Mon fils! mon fils! sanglota le baron Herval en cherchant à se précipiter au secours de l'enfant.

Mais ses gens le retinrent:

—Oh! monsieur le baron, ce serait une folie! Vous y trouveriez la mort sans le sauver! Attendez plutôt! On vient!

Tout le village arrivait en effet, prévenu de la disparition du petit André et devinant le danger qu'il courait.

Le baron se tourna vers les arrivants et, leur montrant le corps ballotté par les vagues:

—Ma fortune à qui le sauvera! s'écria-t-il.

Mais nul ne s'avança. Les domestiques ne savaient ni ramer ni nager. Les vieux pêcheurs secouaient la tête; ils n'osaient pas tenter l'aventure; la mer était mauvaise; on ne tiendrait pas en barque; il fallait de bons bras et tous les gars solides étaient à Terre-Neuve....

Il y eut un silence effrayant!

Le baron répéta, désespéré:

—Ma fortune à qui le sauvera!....

—Pas besoin d'argent, monsieur le baron, fit alors une grosse voix enrouée. On le sauvera bien pour rien!....

Et le père Houdent qui, prévenu le dernier, accourait en toute hâte du village, écarta les gens, et retirant sa vareuse, s'avança bravement au bord de l'eau guettant le moment favorable pour se jeter à la nage.

Le baron, devant ce dévouement, rougit en se rappelant son refus de la veille et le cœur remué.

—Houdent, fit-il, voulez-vous me faire l'honneur de me donner la main?

Le brave marin tendit les doigts; mais au moment où le baron s'avançait pour les presser, une femme se jeta entre eux et d'une voix rude:

—Houdent, déclara-t-elle, tu es mon homme, je n'ai que toi. Tu m'appartiens et je te défends de risquer ta vie pour sauver l'enfant de cet homme. Il ne le mérite pas, puisqu'il a laissé mourir le nôtre! C'est Dieu qui le punit de son manque de cœur!....

—La Jacqueline,—car c'était elle,—cherchait à entraîner son mari.

Les assistants frémirent, tant le ressentiment de cette femme semblait vivace! Le baron Herval, atterré, courba la tête devant cette haine de mère!....

L'enfant semblait perdu!....

Mais Houdent repousse doucement sa femme et, d'un ton simple:

—Ma Jacqueline, fit-il, c'est mon devoir! Je suis le seul qui puisse sauver l'enfant! Je le sauverai!

Et il se lança au-devant des vagues écumantes!

La scène avait à peine duré une minute, mais le péril était si imminent pour l'enfant, et l'angoisse avait été si forte chez les femmes, que toutes tombèrent à genoux, instinctivement, priant avec ferveur pour le salut du courageux sauveteur.

Trois fois le père Houdent fut emporté par les flots, trois fois il les surmonta, nageant toujours avec intrépidité vers le corps de l'enfant.

Lorsqu'il eut, enfin, atteint son but, un long cri de délivrance s'éleva du rivage, et lorsque, pâle, épuisé, ruisselant, il sortit de l'eau et vint ensuite déposer l'enfant entre les bras de son père, des acclamations le saluèrent. Puis, lorsque le petit André eut rouvert les yeux, non sans les soins empressés des femmes, le baron Herval de Vaucoy tendit les bras au sauveur de son fils et, à haute voix:

—Houdent, dit-il, alors, voulez-vous désormais être mon ami?

Le pêcheur eut un bon rire et rendant son étreinte au gentilhomme:

—Ma foi, oui, monsieur le baron, j'aime mieux cela que de l'argent!

Et comme la Jacqueline restait farouche et répétait toujours:

—Il a laissé mourir mon petit!

Le marin s'approcha d'elle et l'embrassant affectueusement:

—Va, notre femme, console-toi, le bon Dieu nous en redonnera un autre pour nous récompenser d'avoir fait notre devoir!....

Et le baron Herval de Vaucoy déclara, solennel:

—Alors, votre fils sera le frère de mon fils!

LUCIEN MULVYR.

Emprunté à l'album de Caline :

"La personne qui a dit la première que Dieu fit l'homme à son image, n'était pas une femme."

Bu ménage :

—J'ai raccommodé le trou qu'il y avait à la poche de ton gilet hier soir, quand tu as été couché. Je suis une petite femme soigneuse, n'est-ce pas?

—Oui, mais comment as-tu découvert qu'il y avait un trou à la poche de mon gilet?

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cuticura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

[illegible]

Ma maladie (la peau) s'est d'abord manifestée sur ma jambe gauche, puis s'est étendue jusqu'à mon nez, couvrant presque toute ma figure. [illegible] à trois ou quatre reprises [illegible]. J'entendis parler des "Remèdes Cuticura" et après avoir fait usage du "CUTICURA RESOLVENT", je pus constater un changement; après en avoir pris quatre bouteilles, je me sentis presque guéri, mais après avoir pris six bouteilles du "CUTICURA RESOLVENT", une boîte de CUTICURA et m'être servi d'un SAVON CUTICURA, je fus guéri de l'affreux mal dont je souffrais depuis cinq ans. [illegible] Je ne saurais dire avec la plume ce que j'ai souffert avant de faire usage des REMEDES CUTICURA. Ces derniers m'ont sauvé la vie, et je sens qu'il est de mon devoir de les recommander. Mes cheveux sont revenus plus abondants que jamais; [illegible]. Je sais que bien des personnes ont essayé les "Remèdes Cuticura", et toutes en ont obtenu d'heureux résultats.

MME ROSE KELLY.
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMEDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau [illegible].

En vente partout. Prix: Cuticura, 50 cts.; Savon, 25c; Resolvent, $1. Préparé par la "Potter Drug and Chemical Corporation", de Boston.

Demandez le traité intitulé: "How to Cure Skin Diseases", qui a 64 pages et contient 50 illustrations et 100 attestations.

BOUTONS, têtes-noires, peaux rouges, rugueuses, fendillées, huileuses, se guérissent au moyen du SAVON CUTICURA.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

[illegible]

LE SANFORD'S RADICAL CURE guérit le catarrhe [illegible]

Sanford's Radical Cure.

Il consiste en une bouteille de RADICAL CURE, une boîte de CATARRHAL SOLVENT et un IMPROVED INHALER, le tout enveloppé dans un paquet avec traité et instructions. En vente par tous les droguistes $1.00.

POTTER DRUG AND CHEMICAL CORPORATION, BOSTON.

SANS RHUMATISME.

[illegible]

Dernier mot de Bébé :

—Et toi? Qu'est-ce que tu veux plus tard?

—Moi, je veux être nourrice.

—Nourrice! et pourquoi, bon Dieu!

—Parce que les nourrices, on fait tout ce qu'elles veulent.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PRESSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Boisdard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, au point, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus donnée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Boisdard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvania. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Boisdard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Boisdard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:50 am	No 4 Fast Mail	7:55 am
No 6 Coast	9:50 am	No 6 Coast	9:15 pm
No 1 Fast Mail	7:30 pm	No 3 Lim. Ex.	8:15 pm
No 7, Exc. di[manche]	8:40 pm	No 8, Exc. di[manche]	7:00 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Passenger	11:00 pm	No 2 Passenger	9:15 am
No 3 Chicago	[illegible]	No 4 St. Louis and Chicago	[illegible]
N. O. Lim.	7:00 am		
No 5, Exc. di[manche]	9:40 pm	No 6, Exc. di[manche]	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.		Départ.	
No 53 California Express	[illegible]	No 51 California Express	[illegible]
No 54 R. R. Local	10:40 am	No 53 R. R. Local	3:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Limited	11:00 am	No 2 Limited	[illegible]
No 3 Fast line	6:30 am	No 4 Fast line	7:15 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.		Départ.	
No 1	[illegible]	No 2	[illegible]
No 3	[illegible]	No 4	[illegible]
No 5	[illegible]	No 6	[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.		Départ.	
No 19 Californie	[illegible]	No 20 Californie	11:[illegible] am
No 17 Local	[illegible]	No 18 Local	7:[illegible] pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

[illegible]

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Pointe Houma—MARY E. COMEAUX, à 11 a m
Bar du Sagre—NEPTUNE, à 11 a m

MARDI, 3 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bar du Sagre—EXPERIMENT, à 3 p m
Grand Isle—JOE WEBRE, à 6 a m

Fleuve et rivières.

Cairo, 31 août—Le fleuve a 3 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert et doux. Arrivés, New South de St-Louis à 2 p m; City of New Orleans de St-Louis à 6. Départ, City of Cairo pour Natchez à 1 p m; New South pour l'Ohio à 3 p m.

Louisville, 31 août—La rivière baisse; 4 pieds 1 pouce dans le canal; 1 pied [illegible] pouces aux chutes. Temps beau et chaud.

Evansville, 31 août—La rivière a 3 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 31 août—La rivière a 6 pieds 9 pouces et baisse. Temps beau et frais.

Wheeling, 31 août—La rivière a 2 pieds et baisse. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 31 août, 6 p m—Vent du sud. Arrivés, à 9.30 hier soir, steamship [illegible], capitaine Kemble, de New-York; à 10 a m, steamship anglais Northlake, capitaine Gray, de Newport News, sur lest; à 1:15 p m, steamship anglais Navigator, capitaine Wood[illegible], de Liverpool, via Colon et les ports mexicains.

Départ, Fonteque Nueva pour Utila.

Marchés.

Paris, 31 août—Les rentes 3 pour cent 85 francs 32 1/2.

New-York, 31 août—Coton. Livraisons futures: septembre 10.32, octobre 10.19, novembre 9.9[illegible], décembre 9.92, janvier 9.97, février 10.03, mars 10.06; avril 10.15; mai 10.21, juin 10.27.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 31 AOUT 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

[illegible]

ARRIVES.

[illegible]

A LA QUARANTAINE.

[illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

EXPORTATIONS.

BARCELONE—par barque [illegible], 60,000 douves.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast [illegible]

DONALDSONVILLE—par steamer [illegible]

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane [illegible]

ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge [illegible]

BAYOU DU FLEUVE—par steamer [illegible]

DONALDSONVILLE—par steamer [illegible]

GRAND ISLE—par steamer Grand Isle [illegible]

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD [illegible]

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY [illegible]

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD [illegible]

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY [illegible]

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. [illegible]

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. [illegible]

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD [illegible]

[illegible] navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDRES.

[illegible]

SWANSEA.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

HAMBOURG.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

VERA CRUZ

[illegible]

FEUILLETON.

No 6. Commencé le 27 août.

CALOMNIÉE.

PAR JEAN COURTI.

VIII

—Suite—

Georges était consterné de ces calomnies odieuses se mêlait au ridicule. En même temps, il était effrayé de la haine qui se déchaînait contre Mme de Plœrnel avec une violence qui n'avait aucune limite. Il voyait la calomnie s'étendre sur ces deux malheureuses femmes; tout le mal rejaillirait sur elles, et lui, Georges, c'est à peine s'il aurait le droit de les défendre, car sa mère et sa sœur semblaient ne devoir rien [illegible].

Georges était un homme dans toute l'acception du mot. Son caractère [illegible], [illegible], se transformerait [illegible] qu'il croyait être le devoir. L'injustice le révoltait. Il aimait beaucoup sa mère, mais depuis ces derniers événements son affection pour elle s'était considérablement amoindrie. Cette haine [illegible] contre deux malheureuses femmes, [illegible] [illegible], lui répugnait. Les [illegible] de ses sœurs, leurs actions [illegible], le rendaient [illegible] et nerveux.

Son cœur était [illegible] aux visiteuses. Le seul moyen de [illegible] d'avoir le droit de les défendre était de [illegible]. Son intention [illegible] fut arrêtée, et il se décida à demander la main d'Anna à [illegible].

Ce dévouement lui était [illegible] pour Mme de Marcilly, qu'on comprit elle, car, du premier jour où il avait revu Anna, il avait cédé à cette attraction puissante et irrésistible que la philosophie moderne s'est chargée d'expliquer.

IX

Mme de Plœrnel était loin de soupçonner la violence du ressentiment qu'avaient gardé ses parentes: Georges avait écouté presque en riant le récit que sa cousine lui avait fait de l'aventure, et elle espérait qu'à son retour chez lui, il apaiserait facilement la méchante humeur de sa famille.

C'était justement le jour de réception de sa belle-sœur. Pour ne pas éterniser les mauvais rapports qui avaient surgi entre les deux familles, elle crut prendre une sage résolution en allant faire une visite à Mme de Marcilly. Ce n'est pas sans une grande hésitation qu'elle s'était décidée à une démarche de conciliation; il lui coûtait même beaucoup de la faire. Dans la crainte d'être accueillie froidement, elle se décida à aller seule. Elle choisissait exprès ce jour, pensant que Mme de Marcilly craindrait assez de tact et savoir-vivre pour ne pas provoquer une explication désagréable devant de nombreux visiteurs.

Son cœur battait fortement dans sa poitrine quand on l'introduisit au salon.

A sa vue, Mme de Marcilly, les traits contractés par une rage soudaine, fit un geste d'horreur à ses visiteurs et se tourna vivement à la rencontre de sa belle-sœur. D'un geste impératif elle la refoula vers la porte, sortit avec elle et, les dents serrées, la parole sifflante, elle lui dit:

—C'est plus que de l'audace! Et quoi! vous osez encore vous présenter ici!....

S'adressant en même temps aux domestiques:

—Ma porte, ajouta-t-elle, est désormais fermée pour cette femme. Qu'on se le tienne pour dit.

A la suite de cette apostrophe, Mme de Marcilly, livide, tremblante de colère, rentra au salon où les visiteurs, [illegible] ne savaient quelle contenance faire. Que s'était-il donc passé pour Mme de Marcilly, qu'on croyait une femme juste et bonne, infligeât à sa belle-sœur un affront aussi sanglant? Mme de Plœrnel avait donc une conduite plus que légère?

Marie et Irma souriaient méchamment et approuvaient visiblement la conduite de leur mère. Elles essayèrent de ramener la conversation sur des sujets indifférents, mais une contrainte générale rendit leur tentative inutile; elles ne purent réussir à faire renaître chez leurs amis l'insouciance et la gaieté qui régnaient auparavant.

Mme de Plœrnel se retrouva dans l'escalier qu'elle venait de monter quelques secondes auparavant. Elle descendit quelques marches, la tête vide, le démarche incertaine. Tout à coup, des murmures plus précis lui revinrent en foule; elle entendit la porte se refermer sur elle.... Puis les paroles acerbes et mordantes que sa belle-sœur lui avaient dites résonnèrent en bourdonnement confus à ses oreilles.

—"Ma porte est fermée désormais pour cette femme. Qu'on se le tienne pour dit." Elle murmurait cette phrase machinalement et la répétait. Jusqu'à l'attitude contrite et embarrassée des valets lui revenait à la mémoire, et s'était elle, la malheureuse, qu'on chassait ainsi en présence d'une quinzaine de personnes de sa connaissance. On lui infligeait, sans qu'elle l'eût mérité, le plus terrible affront qu'on puisse infliger à une femme. Pâle, les yeux hagards, presque folle, elle disait à haute voix:

—Qu'ai-je fait, mon Dieu, qu'ai-je donc fait?....

Elle marchait devant elle sans savoir où elle allait. Cet escalier semblait lui brûler les pieds; elle avait hâte de sortir au plus tôt de cette maison. Hagarde, inconsciente d'elle-même, elle vit enfin dans la rue.

Là, les forces lui manquèrent; elle chancela, battit l'air de ses bras et s'abattit sur le trottoir.

La foule, si indifférente en apparence, est secourable aux blessés et à ceux qui souffrent. On s'empressa autour de Mme de Plœrnel. On la releva sans connaissance et on la transporta chez le pharmacien le plus proche. Elle ne donnait aucun signe de vie; le cœur n'avait plus de battements, le pouls était imperceptible. Le pharmacien hocha la tête.

Georges de Marcilly n'avait malheureusement pas su la visite de sa tante à sa mère; sans cela, il l'eût dissuadée et l'aurait épargnée cette scène. Il était allé chez Mme de Plœrnel, décidé à ne plus lui cacher la haine de Mme de Marcilly et de ses sœurs, et à solliciter le droit de la défendre, même contre sa famille. Anna lui avait appris que sa mère était allée rue Oudinot.

Inquiet des résultats de cette visite, redoutant ce qui était arrivé, il quitta précipitamment sa cousine, arrêta une voiture qui passait afin de rentrer au plus vite chez lui. Il aperçut la foule amassée à la devanture du pharmacien. Instinctivement, il regarda par la portière et entendit:

—Pauvre jeune femme! c'est à croire qu'elle est morte.

Il eut un pressentiment, descendit de voiture, pénétra chez le pharmacien. A la vue de sa tante, étendue sans connaissance, il éprouva une angoisse terrible.

—Ma tante! ma chère tante!.... Qu'est-il arrivé, mon Dieu? Elle n'est pas morte, n'est-ce pas?

—Morte, non! répondit le pharmacien, mais la syncope se prolonge beaucoup.

Georges avait des larmes aux yeux.

—Je vous en conjure, monsieur, sauvez-la!.... Mon Dieu! si elle allait mourir!....

Mme de Plœrnel avait la rigidité de la mort. Ses yeux, entr'ouverts, sans l'expression, la rendaient effrayante. Le pharmacien employait un à un tous les préservatifs.

A la longue, cependant, une détente se fit dans l'état de la malade. Son visage se teinta imperceptiblement, des nerfs s'agitèrent.

—Elle vit! dit Georges, elle vit!.... Ma tante, c'est moi, votre neveu!.... Pourquoi semble-t-elle ne pas me reconnaître?

—Elle est sauvée, monsieur, c'est le principal, répondit le pharmacien, et cette pauvre dame revient de loin. Elle a dû éprouver quelque grande peine morale. Dans quelques minutes elle se souviendra et pourra vous raconter la cause de son accident.

Peu à peu, en effet, Mme de Plœrnel reprit ses sens. Ses yeux, instinctivement, s'étaient portés sur son neveu.

—Georges! dit-elle en le reconnaissant.

Et de violents sanglots secouèrent tout son corps.

—Laissez-la pleurer, monsieur, recommanda le pharmacien; les larmes maintenant sont le meilleur remède.

Le souvenir de l'insulte reçue était revenu à l'esprit de la malheureuse femme; elle voulait parler, dire à Georges ce qu'elle avait souffert; mais sa gorge était contractée et il lui était impossible d'articuler un son.

—Je vais la reconduire chez elle, monsieur, dit Georges au pharmacien; j'ai justement une voiture à votre porte. A moins, ma tante, que vous ne préfériez vous reposer quelques instants chez un ami.

A cette proposition, Mme de Plœrnel eut un geste brusque de refus.

—Non, articula-t-elle d'une voix saccadée et avec une durté dans la voix qui ne lui était pas habituelle; allons chez moi.

Aidé de personnes obligeantes, Georges installa sa tante le plus commodément possible dans la voiture et prit place à côté de Mme de Plœrnel, qui se laissait emmener sans presque avoir conscience de ce qui se passait autour d'elle.

Pendant le trajet, Georges ne put obtenir une parole de sa tante. Ce silence l'effrayait, mais les larmes qu'il voyait couler à la malade le rassurait un peu. Arrivés rue des Acacias, il fit descendre Mme de Plœrnel. Elle chancelait, s'appuyant comme une automate, et soutenue par le jeune homme, elle gravit péniblement les trois étages.

Anna vint ouvrir.

A la vue de sa mère si pâle et si défaite, l'enfant poussa un cri douloureux qui réveilla Mme de Plœrnel à sa torpeur.

—Ma fille, ma chère enfant!

Et les pauvres femmes se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

[illegible] Que s'est-il [illegible] Oh! [illegible] pas que je me [illegible] chère Anna, ma[illegible]tante va beaucoup mieux et pourra vous dire tout à l'heure ce qui s'est passé. Elle était sans connaissance et avait été transportée chez un pharmacien. Je l'ai heureusement aperçue et nous avons pu la rappeler enfin à la vie. Le pharmacien croit qu'elle a éprouvé une forte émotion.

—J'ai été chassée! murmura Mme de Plœrnel.

Il lui semblait que l'affront reçu l'avilissait et que sa fille allait la mépriser.

—Chassée, toi! mère chérie, dit Anna indignée, et par qui? Réponds-moi sans et parle. Dis-moi tout.

—Je me souviens vaguement, pauvre petite; il y avait beaucoup de monde chez ta tante, quinze à vingt personnes. Votre mère, Georges, s'est levée, m'a montré la porte et publiquement, devant tout ce monde réuni, a crié à ses valets: "Je n'y suis jamais pour cette femme!" J'ai descendu l'escalier sans savoir où j'allais; tout tournait autour de moi; j'étais presque folle et je ne saurais expliquer comment je me suis trouvée dans cette pharmacie.

Mme de Plœrnel, n'osait regarder Anna, et ses grands yeux rougis de larmes, exprimaient une douleur navrante.

Georges était confondu devant une méchanceté aussi révoltante; il partageait l'indignation d'Anna. C'était sa mère, à lui, qui avait commis une pareille indignité.... Le rouge de la honte lui montait au front. Il s'agenouilla devant Mme de Plœrnel, et tremblant, ému:

—Pardonnez-moi, ma tante, l'insulte que vous avez reçue dans la maison de mon père; je vous en conjure, ne me rendez pas responsable d'un acte que je [illegible] qualifier, car c'est ma mère la coupable. Donnez-moi le droit d'être votre protecteur et celui d'Anna; je vous jure que personne n'osera vous insulter. A l'avenir, je vous défendrai contre ma mère elle-même. Confiez-moi le bonheur de votre fille, laissez-moi être pour vous un fils respectueux et dévoué. Anna, ayez pitié de moi, et dites à ma tante que vous voulez m'accepter pour votre défenseur! Je ne suis pas digne de vous, mais je vous aimerai tant toutes deux que vous finirez par reconnaître que le [illegible] chose. Pensez de l'amour que [illegible] tion pour vous, ma cousine. Je ne sais ce que l'avenir me réserve, mais j'y travaillerai de mon mieux, et, Dieu aidant, si j'ai votre amour pour lutter, vous serez fière de moi un jour!

Georges était superbe de tendresse et de dévouement. L'homme se faisait petit pour être accepté de sa parente et racheter l'outrage dont elles étaient victimes.

Anna se sentit doucement émue en entendant son cousin demander sa main.

—Mon cousin, dit-elle, laissez-nous réfléchir avant de vous répondre. Votre demande nous honore et nous touche profondément toutes deux; quand nous serons plus calmes, vous connaîtrez notre décision. Quant à la protection que vous nous offrez, nous l'acceptons avec reconnaissance. Ce que je vous accorde de suite, Georges, c'est l'amitié d'une sœur dévouée. Vous m'offrez votre nom.... Je serais fière d'être votre femme; mais j'ai mon orgueil, moi aussi, et je n'entrerai jamais dans une famille qui nous méprise et nous dédaigne. Vous aurez de grandes luttes à soutenir avant d'amener votre mère à s'humilier devant la mienne et à venir lui demander ma main. Cependant, je ne vous épouserai qu'à ces conditions. Je vous fais de la peine, mon cousin, parce que je suis plus raisonnable que vous. C'est que, depuis mon retour du couvent, votre famille m'a appris à souffrir.

—Enfin, dit Georges, vous m'offrez d'espérer et vous me permettez de revenir.

—Oui, Georges, put répondre Mme de Plœrnel. Vous reviendrez demain, quand vous voudrez, mais aujourd'hui j'ai besoin d'un peu de repos, et je vous en prie, laissez-nous seules.

Georges ne rentra pas chez lui; sa retour eût été une nouvelle occasion de scènes et de reproches. Écœuré de la méchanceté de sa mère et de ses sœurs, désespérant de les rendre justes et bonnes, il prit le parti de s'en éloigner.

Son père était le seul être raisonnable de toute la maison, mais son temps appartenait aux affaires; il assistait aux scènes de famille, c'était tout. Mmes de Marcilly, certaines de ne pas être approuvées par lui dans leur manière d'agir vis-à-vis de Mme de Plœrnel, lui avaient laissé ignorer le dernier exploit.

Ces dames avaient raconté à leurs amies leur brouille avec Mme de Plœrnel en faisant entendre que la mère était d'une complaisance inouïe et, au besoin, complice des intrigues de sa fille qui, renvoyée du Sacré-Cœur, avait répondu aux bontés de ses parents en faisant des avances, dans leur salon même, aux amis de la famille. On avait surpris un rendez-vous donné, et Mme de Marcilly, en mère prévoyante, avait coupé le mal à sa racine, en les priant de rester à l'avenir chez elles.

Ceci était dit par réticences, mais suivaient des confidences faites comme à regret et avec tristesse. On plaignait Mme de Marcilly d'avoir des parentes si compromettantes et l'on se promit de ne plus les recevoir.

La calomnie va vite. Basile a dit: "Calomniez, il en restera toujours quelque chose." A la fin de la journée, il n'était plus seulement question des inconséquences de la jeune fille; on racontait aussi des histoires autrement vives auxquelles le nom de Mme de Plœrnel elle même était associé: la mère couvrait les aventures comme sa fille, et il fallait s'attendre à tout de leur part.

X

Nous avons laissé Marie songeant aux moyens de ramener le fiancé qui lui échappait. Pendant ce temps, Pontbriand, assis chez lui devant son secrétaire, rédigeait une lettre qui paraissait l'absorber entièrement. Il jetait successivement les brouillons au panier, voulant toujours faire mieux et n'y réussissant pas.

Etant orphelin et émancipé par ce fait, il trouvait bon de faire lui-même ses affaires. C'était une demande en mariage dont le style l'embarrassait. Si Mme de Plœrnel faisait des objections, personne, du moins, autre que lui, ne le saurait. Ce garçon était pétri d'orgueil et n'admettait pas qu'il pût être refusé. Ses trente-quatre ans avaient [illegible] Anna [illegible] [illegible].

Il faut dire à la louange de Pontbriand qu'il sacrifiait sans sourciller le million de dot qu'il pouvait avoir du côté de Mlle de Marcilly à la passion qu'il avait conçue pour Anna.

Celle-ci était si belle!.... Il s'en était épris dès le premier jour qu'il l'avait vue et qu'il l'avait suivie. Le lendemain, la même image lui était apparue, au théâtre, en pleine apothéose, de sa sœur. Et lorsqu'il l'avait revue depuis, cette jeune fille si rayonnante, chaque fois la passion en lui était devenue plus forte, chaque fois l'instinct des voluptés inconnues avait éveillé en lui une ardeur insurmontable de désirs, voisine de la démence.

Et voilà pourquoi, ne pouvant rien attendre de la séduction, et des échecs recherchés qui lui avaient réussi auprès de tant de femmes, l'impétueux viveur, tenant, par un reste de chevalerie, les intérêts engagés, c'était dit: "J'épouserai Mlle de Plœrnel; elle sera ma femme, je le prétends!"

Et dans la certitude qu'il avait de réussir dans son projet, convaincu comme il l'était par la passion, il se voyait devenu un objet d'envie de la part des autres hommes, il s'entendait vanter pour le désintéressement avec lequel il était en train de sacrifier les millions à un seul caprice de sa part: le désir de posséder une femme suprêmement belle, et dont il se ferait à lui-même un piédestal aux yeux de tous.

C'était cet l'empire de cette œuvre, où les anses avaient le principal rôle, que Pontbriand, pour le dixième fois, recommença la lettre qu'il comptait adresser à Mme de Plœrnel. Il savait, en définitive, ainsi, enfin, que les usages [illegible] il ne voulait pas en les [illegible] à des tiers. Il écrivit:

"Madame, [illegible] [illegible] dame, d'aller solliciter auprès de vous l'honneur d'une alliance entre votre fille et votre charmante fille. Aujourd'hui, je suis encore plus orgueilleux de l'avoir pu faire. [illegible] et bien plaidé ma cause! Je ne veux pas, madame, tier des [illegible] à une question où [illegible]; il me semblerait profaner ce pur sentiment et respectueux que j'ai voué à Mlle Anna."

(A continuer.)